

7 AVRIL 2025

EUROPE INFO HEBDO



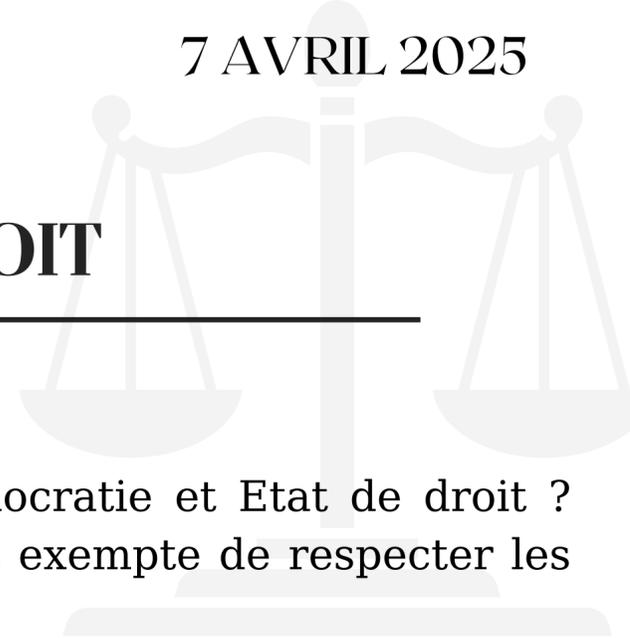
CONDAMNATION DU RN, DROITS DE DOUANE ET ACIER

Bonne lecture!

Elise BERNARD,
Loïc DE L'EPINE
Edouard GAUDOT.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT



JUSTICE, ELECTIONS, FRANCE, **FAITH NO MORE**

“Qui sauve son pays ne viole pas la loi”. Peut-on opposer démocratie et Etat de droit ? Nombreux sont ceux qui prétendent qu'un mandat populaire les exempte de respecter les règles communes.

- Depuis 2010, la référence en la matière est hongroise.
 - Pour Viktor Orbán, le peuple a tranché en votant pour lui.
 - Donc les institutions (justice, presse, cour constitutionnelle) ne doivent pas entraver la mise en œuvre de sa politique.
 - L'État de droit est pour lui l'outil des élites libérales pour freiner la volonté populaire.
 - Une ligne partagée par l'ensemble des forces politiques extrémistes ou radicales, comme l'AfD allemande, qui se pose en porte-voix du "peuple réel" contre le système " .
 - Il a trouvé en JD Vance ou E. Musk des avocats de poids (EIH 6/1/25).
- Le mandat populaire serait-il supérieur aux règles de droit ?
 - C'est exactement ce que prétendent le président américain et son allié milliardaire, seigneur de la Tech en charge de démanteler l'Etat fédéral, furieux des jugements qui rappellent l'illégalité de ses actions.
 - Une attaque sans précédent sur l'Etat de droit américain, notent les juges et les observateurs.
- A ce chœur de la remise en cause générale, par des forces d'opposition et des gouvernements, y compris l'un des plus puissants et des plus emblématiques d'une certaine idée de la liberté et de la démocratie, s'est joint pour soutenir Marine Le Pen :
 - la Russie de V. Poutine, la Hongrie de V. Orbán (en mode trolling "je suis Marine"), et toute une partie de la classe politique française.
 - Considérant dans le sillage de Marine Le Pen que la peine d'inéligibilité immédiatement applicable à laquelle elle était condamnée était un "viol de l'Etat de droit" et un "jour funeste pour la démocratie".
 - Ils sont nombreux, à droite, comme le ministre de l'Intérieur qui sans vergogne ni sens du droit accuse des "juges rouges",
 - ou à gauche, où le leader de la France insoumise a étalé son talent pour l'ambivalence en confondant justice et démocratie,
 - et même jusqu'au Premier ministre ancien parangon de la moralisation de la vie publique.
 - Ils s'émeuvent du jugement qui reconnait la culpabilité du RN, de sa cheffe historique et de nombreux cadres.
 - Rappelons qu'a été prouvé un détournement de fonds publics de plus de 4 millions d'euros au préjudice du Parlement européen et donc des contribuables européens.
 - Les faits remontent à 2015, 29 assistants parlementaires étaient soupçonnés de percevoir une rémunération du Parlement européen sans y travailler.
 - Ces personnels, payés par le Parlement européen, manifestent un abus de confiance de la part du parti pendant plusieurs années.



ÉTAT DE L'ÉTAT DE DROIT

JUSTICE, ELECTIONS, FRANCE, **EURO NULLIUS**

On appelle ça l'inversion accusatoire. Dans la vie quotidienne, c'est le procédé de manipulation le plus répandu chez les pervers narcissiques et les managers abusifs. Dans la vie politique, on le retrouve à la base des pratiques des mouvements et des régimes autoritaires : l'empire galactique est là pour restaurer la paix et la prospérité dans la galaxie. Elle s'accompagne toujours d'un processus de victimisation.

- L'exemple de Viktor Orbán est un cas d'école. Outre de l'Etat de droit, le Premier Ministre hongrois abuse des fonds européens estimait l'année dernière le Parlement européen, et il est régulièrement mis en cause pour ses détournements de fonds européens qui alimentent un système de corruption nationale.
 - Il se présente régulièrement comme une victime de l'UE et des juges.
 - Dans la même veine, le Premier ministre tchèque A. Babis s'était illustré dans la captation des fonds agricoles
 - Il était à l'époque "libéral", et membre du groupe Renew.
 - Toutefois, Babis était déjà trumpiste dans la remise en cause de l'Etat de droit dont il se considère comme une victime.
 - Hasard des trajectoires? aujourd'hui son parti ANO2011 est membre du groupe d'extrême droite Patriots for Europe au Parlement européen.
 - Quant au RN, on peut au contraire considérer qu'au vu des faits, il n'est pas abusif de demander à celles et ceux qui sont en charge des destinées communes et surtout des fonds publics d'avoir un comportement irréprochable en la matière.
 - L'argent européen semble n'appartenir à personne.
- Cette condamnation est pourtant loin d'être une surprise. Le parquet général de Paris avait été saisi, en mars 2015, d'une demande émanant du Parlement européen.
 - Les services financiers du Parlement européen avaient lancé une alerte à propos de 29 assistants, rémunérés par eux tout en travaillant exclusivement pour le FN sur le territoire français.
 - L'office européen anti-fraude (OLAF), avait été saisi en parallèle.
 - Ainsi, le président du Parlement européen de l'époque, Martin Schulz, avait accompagné cette initiative d'une lettre adressée à la ministre française de la justice, Christiane Taubira.
 - Le parquet de Paris a ensuite ordonné une enquête préliminaire pour abus de confiance par l'Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales (OCLCIFI).
 - L'enquête avait été marquée par quelques maladroites des cadres frontistes, dont Florian Philippot.
 - L'ancien président et la présidente d'alors ont entre temps été condamnés par le Tribunal de l'UE pour emploi fictif.
- Le détournement de fonds publics est difficilement discutable. Ce qui crée des tensions est la sanction d'inéligibilité d'une candidate "présidentiable".
 - Le Club des juristes explique qu'elle peut naturellement faire appel, puis, le cas échéant, se pourvoir en cassation.
 - Le recours en appel déposé une date est déjà annoncée pour l'été 2026.
 - Contrairement à la procédure civile où l'exécution provisoire est de droit commun, il n'existe pas de recours spécifique contre l'exécution provisoire en droit pénal.
 - La question se pose de savoir comment interpréter ce vide.
 - On relèvera que les réclamations quant à une justice exigeante varient en fonction des circonstances.

EUROPE GÉOPOLITIQUE

DROITS DE DOUANE, ETATS-UNIS, INDEPENDANCE DAY

Ce n'était plus une surprise, mais la réputation de volatilité du président américain faisait encore espérer aux naïfs qu'il pourrait changer d'avis. Le 2 avril 2025, le couperet est tombé en forme saugrenue de "déclaration d'indépendance": les États-Unis annonçaient une nouvelle salve de droits de douane sur les importations étrangères, visant notamment l'Europe, avec une surtaxe additionnelle de 20 %.

- Le taux moyen des tarifs américains bondit à 24 %, un sommet depuis les années 1930.
 - Donald Trump affirme vouloir rétablir l'équité commerciale.
 - Cependant, cette politique protectionniste ravive les tensions mondiales et fragilise un système économique déjà éprouvé par la crise du Covid.
- Ces « droits de douane réciproques » relèvent pourtant d'une logique extrêmement simpliste.
 - L'administration Trump a déterminé les taux en divisant le déficit commercial bilatéral par le montant des importations en provenance du pays concerné, et en multipliant le tout par 100 pour en faire un pourcentage.
 - Le taux ainsi obtenu est divisé par deux pour fixer les droits de douane :
 - l'UE hérite donc de 20 %.
 - Une méthode simpliste, économiquement infondée, qui conduit à des absurdités comme un taux de 50 % pour le Lesotho.
- Les conséquences ne se sont pas fait attendre, à commencer par une onde de choc sur les marchés financiers. Wall Street a connu sa pire chute depuis 2020.
 - Le S&P 500 et le Nasdaq perdant plus de 11% en deux jours.
 - Le spectre d'une stagflation — inflation élevée et croissance faible, typique des années 1970 — ressurgit :
 - les économistes d'Allianz Trade prévoient, pour les Etats Unis, une hausse de l'inflation à 4,3 % cet été et une croissance plafonnant à 0,8 % en 2025.
 - Les ménages les plus pauvres seront à l'évidence les premières victimes, avec une perte moyenne de 4 % de pouvoir d'achat par ménage américain.
 - L'Europe vacille aussi : la BCE anticipe une perte de 0,3 point de croissance pour la zone euro, et de 0,2 pour la France.
- Sur la scène internationale, la décision de l'administration américaine a suscité de vives réactions, révélant une profonde incompréhension et une forme de stupeur de la part de nombreux états face à ce tournant unilatéral et brutal.
 - Ainsi, Pékin a annoncé, ce 4 avril 2025, des contre-mesures fortes en imposant 34% des droits de douane sur les produits américains.
 - En Corée du Sud, un plan de soutien est mis en place pour les industriels.
 - L'Australie et la Nouvelle-Zélande, bien que visées, s'interrogent encore sur leur réponse, dénonçant des mesures infondées.
 - Enfin, le Japon par l'intermédiaire de son ministre du Commerce et de l'Industrie a indiqué que ces mesures sont «extrêmement regrettables» alors que les exportations du pays ont été touchées à hauteur de 24%.



EUROPE GÉOPOLITIQUE

DROITS DE DOUANE, ETATS-UNIS,

TRADE WARS 2 - L'EMPIRE CONTRE -ATTAQUE

L'Union européenne s'est, elle aussi, très largement mobilisée. Dès le lendemain des déclarations, 24 Etats membres sur 27 ont communiqué une première réponse. Certains, comme la Hongrie, blâment la Commission européenne pour ne pas avoir négocié en amont avec Washington. D'autres, comme la Lituanie, l'Espagne ou la Roumanie, annoncent des plans de soutien nationaux pour les entreprises exposées : aide à la diversification des marchés, compétitivité renforcée, ou encore plan d'urgence sectoriel pour l'automobile.

- Le 4 avril 2025, le commissaire au commerce Maros Sefcovic qualifie les droits de douane américains de « totalement injustifiés » et appelle à des « négociations sérieuses », sans exclure pour autant des contre-mesures fermes et proportionnées. Bruxelles entend riposter sur deux fronts :

- avec une liste de produits américains qui pourront être frappés de taxes dès mi-avril, pour un total équivalent aux exportations européennes touchées (26 milliards d'euros).
 - Parmi eux : Harley-Davidson, soja, viande, réfrigérateurs ou tondeuses à gazon.
- Par ailleurs, la Commission entend frapper au cœur même du soutien de l'administration américaine, en ciblant des États républicains clés comme la Louisiane ou le Nebraska.
 - L'idée est de recourir au nouvel instrument « anticoercition » adopté en 2023.
 - Il permet de restreindre l'accès aux marchés publics, bloquer des investissements, ou suspendre des licences.
 - Ce mécanisme renforce l'autonomie stratégique de l'UE sans attendre l'unanimité des États membres.

-
-



EUROPE GÉOPOLITIQUE

DROITS DE DOUANE, ETATS-UNIS,

TRADE WARS 3 - A NEW HOPE

“Répondre avec force”, suggère l'économiste Shahin Vallée sur RFI: les Etats Unis peuvent-ils gagner “une guerre commerciale”? Dans une interview pour le Grand Continent, l'économiste Marco Buti affirme que l'Europe doit utiliser sa puissance économique pour contrer les États-Unis, qui, selon lui, ne gagneront pas la guerre commerciale en cours.

- Il n'est pas sûr que l'UE et le Canada aient les moyens de gagner une guerre commerciale classique avec les Etats-Unis.
 - L'économie canadienne est trop petite.
 - L'UE reste prisonnière de ses précieux excédents commerciaux (230 milliards de dollars) avec les États-Unis sur les biens matériels.
 - En revanche, l'UE accuse un déficit de 115 milliards de dollars dans le domaine des services, principalement des services numériques, et de la finance.
 - Elle dispose donc ici d'une certaine marge de manœuvre.
- Jean-Luc Demarty, ancien DG du commerce à la Commission, plaide pour cibler les géants comme Amazon, Google ou les banques américaines, qui influencent aussi la politique intérieure via leur poids financier.
 - Handelsblatt se demande justement comment gagner cette guerre.
 - Il considère les droits de douane envisagés par l'UE sur les produits vendus par Apple et les mesures punitives à l'encontre des fournisseurs américains de services numériques.
 - L'opinion qui prévaut à Bruxelles est que Trump ne respectera qu'une contre-action agressive.
 - Mais ses représentants ont également découvert, lors des premières conversations avec ses homologues américains, qu'ils n'étaient absolument pas prêts à faire des compromis.
 - La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, tout en dénonçant des mesures aux conséquences « désastreuses pour des millions de personnes », intensifie parallèlement la diversification commerciale de l'UE :
 - rapprochements avec le Canada (CETA), le Mexique, le Mercosur, l'Inde, l'Afrique du Sud, la Malaisie ou encore la Barbade...
 - Une offensive diplomatique, depuis la réélection de Donald Trump, visant à réduire la dépendance aux Etats Unis.
- Si pour justifier sa stratégie commerciale, Donald Trump évoque fréquemment la figure de William McKinley, président américain de la fin du XIXème siècle surnommé « The Tariff King » ce dernier a fini par regretter son protectionnisme :
 - il a provoqué inflation, récession et isolement diplomatique.
 - Une histoire que Trump semble oublier, préférant le mythe au bilan.
 - Ironie de l'histoire, même sans le vouloir, sa politique pourrait avoir un effet inattendu sur un tout autre terrain : le climat.
 - Comme le souligne Jean Marc Jancovici du Shift project, la désorganisation économique et la future baisse des échanges mondiaux provoquées par Trump pourraient, paradoxalement, entraîner une baisse involontaire des émissions de CO2.

ELARGISSEMENT, ARMÉNIE, ***ENEST DICHTER***

Chaque fin d'année, la Commission européenne adopte son paquet sur l'élargissement. La Direction générale dédiée à cette politique et ses objectifs fournit une évaluation détaillée de l'état d'avancement et des progrès réalisés par les candidats et potentiels candidats à l'Union, et ces évaluations sont accompagnées de recommandations et d'orientations sur les priorités de réforme pour assurer une adhésion profitable à la fois pour l'Union et pour l'Etat concerné.

- La lecture de ce toujours très dense rapport emporte rarement l'enthousiasme.
 - Les manques se concentrent toujours sur l'Etat de droit, l'accès à la justice, la lutte contre la corruption, les trafics et la désinformation.
 - Monténégro, Serbie et Albanie.
 - Notons que depuis la sortie du rapport, en Serbie, la population fait part d'un large mécontentement que nous avons relaté à plusieurs reprises (V. EIH 24.3.25).
 - Pour les autres candidats des Balkans, cela peut s'expliquer par le fait que les négociations se sont ouvertes difficilement et ne donnent pas encore de résultat.
 - La Macédoine du Nord (V. EIH 7.7.22), la Bosnie Herzégovine (V. EIH 12.11.23), le Kosovo (V. EIH 7.1.24).
 - Le fiasco des élections d'octobre 2024 et le double jeu malsain de son gouvernement font de la Géorgie un candidat fantôme (V. EIH 6.1.25).
 - Cette situation rappelle tristement celle de la Turquie qui, comme nous le soulignons la semaine dernière, est loin de prendre la direction d'un Etat de droit exigeant.
- Dans ce rapport, seules l'Ukraine et la Moldavie donnent un peu d'espoir (V. EIH 17.11.24).
 - Comme l'explique la présidente de la Commission, " Dans un contexte géopolitique tendu, il est plus que jamais nécessaire d'achever la réunification de notre continent, dans le respect des mêmes valeurs de démocratie et d'Etat de droit.
 - Elle ajoute que " l'élargissement restera une priorité absolue de la nouvelle Commission".
- Ce discours semble avoir un impact auprès des représentants d'Etats désireux de se distancier du Kremlin.
 - Depuis un an et demi, l'Arménie - ancienne république soviétique - multiplie les gestes de défiance à l'égard de la Russie (V. EIH 14.4.24).
 - Elle lui reproche son manque de soutien face à l'Azerbaïdjan.
 - Ainsi, son Parlement a voté, le 26 mars 2025 en faveur de la candidature de à l'UE.
 - Adopté en dernière lecture avec 64 voix contre 7, le texte appelle le gouvernement arménien à lancer le processus d'adhésion à l'UE.
 - Cela signifie qu'elle annonce indirectement vouloir quitter l'Union eurasienne.
 - 30 ans après les Accords de Dayton, il est évident -comme l'explique Francesco Ronchi pour le Grand Continent - de changer d'attitude face aux dirigeants d'Etats candidats adoptant des discours et attitudes anti-européens.



GREEN DEAL

ACIER, DROITS DE DOUANE, ***MEN OF STEEL***

Dans leur tribune publiée dans Le Monde le 1er avril 2025, Shahin Vallée et David Amiel proposent de renforcer l'autonomie stratégique de l'Union européenne face aux menaces protectionnistes américaines. Ils appellent à déployer un véritable arsenal de défense économique, notamment par le biais : d'une réforme de l'instrument de rétorsion commerciale de l'UE pour pouvoir riposter plus rapidement ; de l'extension des mécanismes de filtrage des investissements étrangers, pour protéger les secteurs stratégiques ; et d'une politique industrielle plus affirmée, afin de réduire la dépendance technologique et énergétique européenne. Ils plaident pour un sursaut collectif afin que l'Europe ne reste pas spectatrice dans la guerre commerciale engagée par les États-Unis.

- C'est l'esprit adopté par la Commission européenne en ce qui concerne la question de l'acier.
 - Selon Politico, les politiques commerciales de Donald Trump, qui a commencé avec l'acier, poussent l'Europe à renforcer son industrie sidérurgique, essentielle pour sa défense et son autonomie stratégique.
 - Bruxelles a ainsi promis aux sidérurgistes européens des ajustements au Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (CBAM).
 - Sont aussi prévues des mesures de protection contre les importations, dans le cadre d'un nouveau plan de sauvetage présenté par le VP Stéphane Séjourné.
- Le 19 mars 2025, la Commission européenne avait publié son Plan d'action pour l'acier et les métaux visant à "renforcer la compétitivité de l'industrie sidérurgique et métallurgique européenne".
 - Selon son promoteur, le VP Séjourné, il s'agit de répondre aux défis des coûts énergétiques élevés, de la concurrence déloyale, de la charge réglementaire et surtout des besoins d'investissement pour la décarbonation.
 - L'objectif est de soutenir la transition vers des procédés de production plus écologiques tout en maintenant la compétitivité sur le marché mondial.
 - Parmi les principales mesures proposées on notera :
 - un accès facilité à l'hydrogène à bas carbone (donc nucléaire aussi bien que renouvelables - cf. EIH 8/9/24) ;
 - des orientations pour la conception des tarifs de réseau ;
 - et la prévention des "fuites de carbone" (EIH 9/6/22).
 - L'essentiel se trouve surtout dans la promotion des capacités industrielles européennes, l'économie circulaire pour les métaux et la réduction des risques grâce aux marchés pilotes et au soutien aux investissements :
 - faciliter les investissements dans des technologies innovantes ;
 - et créer des marchés pilotes pour tester de nouvelles solutions, réduisant ainsi les risques associés à l'innovation.
- Ce plan s'inscrit dans le cadre plus large du Clean Industrial Deal (EIH 24/2/25), visant à moderniser l'industrie européenne tout en atteignant les objectifs climatiques de l'UE.
 - Un plan industriel plus large, qui inclut le retour des mines en Europe, insiste le Commissaire Séjourné dans un entretien au Figaro.
 - Le 25 mars 2025, la Commission européenne a donc adopté une liste de 47 projets stratégiques visant à renforcer les capacités internes en matières premières essentielles.
 - L'idée est de consolider la chaîne de valeur européenne et diversifier les sources d'approvisionnement.
 - Ils suscitent évidemment de nouvelles questions sur l'encadrement environnemental et le respect de la législation européenne en la matière.